

Rapports des districts à la Conférence nationale de l'acier – 26 mai 2020

MISES À JOUR DES DISTRICTS :

DISTRICT 5

Rapport de Guy Gaudette, représentant du District 5 responsable de la région de la Montérégie près de Montréal et du service auprès d'ArcelorMittal, du Groupe Heico, des installations de Rio Tinto à Sorel-Tracy et de Nova Tube à LaSalle :

Novatube, SL 2423, LaSalle (Québec) :

- L'entreprise fabrique des produits tubulaires.
- Elle a réduit sa production de 50%.
- Novatube, qui fonctionne normalement avec 60 employés, en a mis 20 à pied.
- Elle espère revenir à deux équipes d'ici deux à trois semaines et, par conséquent, rappeler les personnes mises à pied.

Rio Tinto, SL 7493, Sorel-Tracy (Québec) :

- Rio Tinto produit de la poudre métallique destinée au secteur de l'automobile.
- Elle a fermé complètement le 1^{er} avril en raison de la COVID-19 et mis à pied tout son personnel.
- Dans la présente situation, Rio Tinto a agi de manière responsable en maintenant tous ses employés sur la liste de paie pendant six semaines et en leur versant les prestations d'assurance et de retraite dans leur intégralité.
- L'entreprise a repris sa production.
- Quarante-six personnes sont toujours en mise à pied.
- Si le secteur de l'automobile rebondit, Rio Tinto espère reprendre ses activités avec tout son personnel d'ici septembre.

Groupe Heico : Quatre sections locales représentant 600 membres

- Usine d'Infasco (SL 6839) à Mariville (Québec)
- Bureau d'Infasco (SL 9414-125) à Mariville (Québec)
- Sivaco (SL 6818) à Mariville (Québec)
- Galvano (SL 9414) à Belœil (Québec)
- Usine d'Infasco
 - L'usine fabrique des articles de fixation en acier destinés principalement aux secteurs de la construction et de l'automobile.
 - Elle a réduit sa production de 20% à 40% en avril et mai. Les perspectives pour juin et juillet ne sont pas plus encourageantes, puisque les commandes ont diminué de 25% ces deux derniers mois.
 - Au début de la crise de la COVID-19, avant l'annonce des programmes fédéraux de remplacement et de subventions des salaires, certains membres du personnel n'étaient pas à l'aise à l'idée de travailler en raison de leur situation familiale. Nous avons pris des dispositions avec l'employeur en vue de mises à pied volontaires.

- Lors de l'introduction de la Subvention salariale d'urgence du Canada, nous avons demandé à l'employeur de réembaucher les employés mis à pied en ayant recours à la subvention salariale, conformément à l'intention du programme fédéral. L'employeur a refusé de le faire, laissant plutôt les employés demander la Prestation canadienne d'urgence. Il a accepté la subvention salariale pour ses employés actifs et ne veut plus discuter de la question de réembaucher les travailleurs mis à pied. Qui plus est, Infasco restructure actuellement ses activités et procède à des mises à pied permanentes, tout en recevant la subvention salariale de 21,08 \$ l'heure pour chaque employé actif, mais elle ne fait rien pour aider les employés qui seront mis à pied en permanence. Nous continuons d'insister auprès de l'employeur pour qu'il réembauche les employés à l'aide de la subvention salariale, et auprès du gouvernement afin qu'il veille à ce que cet employeur cesse d'agir comme il le fait présentement.

ArcelorMittal :

- ArcelorMittal possède sept installations dans la région de Montréal et compte 1300 travailleurs.
- L'entreprise est très rentable. Ces cinq dernières années, ses activités lui ont rapporté 500 M\$ de bénéfices nets. Grâce au programme de participation aux bénéfices, nous savons que l'entreprise a réalisé des bénéfices de l'ordre de 11,1 M\$ en mars 2020 seulement. Elle a eu droit à la Subvention salariale d'urgence du Canada parce que ses revenus ont diminué de 15% en mars 2020, comparativement à mars 2019.
- Au début de la crise, ArcelorMittal n'avait pas l'intention de rappeler les travailleurs et de les rémunérer avec la subvention salariale d'urgence.
- Par la suite de nos efforts de lobbying au nom de la main-d'œuvre, l'entreprise a conclu un accord visant les employés mis à pied le 15 mars et consenti à les réembaucher à 75% de leur salaire normal, conformément au programme fédéral de subvention salariale. Elle a maintenu les avantages sociaux, le régime de retraite et les congés annuels.

Rapport de Yves Rolland, président d'ArcelorMittal, SL 6951 à Contrecœur-Ouest, et président par intérim du Comité de solidarité de l'acier (CSA) au Québec, sur diverses sections locales chez ArcelorMittal au Québec :

ArcelorMittal, SL 6586, Contrecœur-Est (Québec)

- Cinq cents membres y travaillent.
- L'entreprise fabrique des produits destinés au secteur de l'automobile et diverses pièces d'équipement.
- Ses activités sont demeurées stables jusqu'au 12 avril, quand l'entreprise a réduit les équipes affectées à la production de fil-machine de quatre à trois.
- ArcelorMittal a arrêté la production de bandes métalliques après que Dofasco en Ontario ait annoncé une interruption de travail. Les bandes métalliques produites à ces installations sont expédiées à Dofasco en Ontario.
- Elle ne prévoit pas reprendre la production de bandes métalliques avant la fin de l'automne 2020, celle-ci ayant grandement diminué en raison de la situation dans le secteur de l'automobile.
- L'entreprise a annoncé un arrêt de travail temporaire prévu le 1^{er} juin à Contrecœur-Est.

- À titre d'entreprise de récupération de ferrailles, cette installation subit les effets des faibles prix actuels de la ferraille.
- Elle prévoit fermer pendant deux semaines cet été.

Bureau, SL 8060, Contrecœur (Québec)

- Les membres effectuent des analyses de laboratoire et du travail de bureau.
- Depuis le début de la pandémie, l'entreprise n'a effectué aucune mise à pied, sauf que plusieurs travailleurs ont été réaffectés et travaillent de leur domicile.
- En raison de la fermeture à venir de Contrecœur-Est, nous nous attendons à ce que deux personnes soient mises à pied le 7 juin.

Usine de Longueuil, SL 8897, Longueuil (Québec)

- Deux cents travailleuses et travailleurs fabriquent des matériaux de construction et des pièces automobiles, d'autres diverses pièces d'équipement.
- En raison de l'arrêt complet des projets de construction au Québec et du manque de commandes en découlant, l'usine a cessé ses activités le 5 avril.
- L'usine a repris ses activités le 4 mai avec deux équipes, puis le 11 mai avec quatre équipes.

Installation de St-Patrick, SL 9399, Montréal (Québec)

- Environ 120 personnes y travaillent et fabriquent principalement du fil-machine pour une gamme de produits.
- Cette installation a subi le plus durement les effets de la COVID-19.
- Vingt cas de virus y ont été confirmés, ce qui a entraîné sa fermeture pendant deux semaines au début d'avril. Aucune autre mise à pied n'a eu lieu après la relance des activités.
- L'usine a vu ses commandes diminuer et prévoit fermer pendant deux semaines durant les vacances de la construction en juillet au Québec.

Feruni, SL 6586-2, Contrecœur (Québec)

- Il s'agit de l'usine de recyclage de la ferraille qui dessert le groupe entier.
- Elle a grandement ralenti ses activités en raison des faibles prix de la ferraille depuis le début de 2020 et du dumping de produits étrangers sur le marché canadien.
- Le produit italien se vend 551 \$/tonne, comparativement au prix de vente local de 800 \$-900 \$/tonne prévalant habituellement au Canada.
- Feruni se trouve aussi dans une situation instable en raison du ralentissement du secteur de l'automobile.

DISTRICT 6

Rapport de Richard Leblanc, représentant au bureau du District 6 à Ottawa :

Ivaco Rolling, du groupe Heico à L'Original (Ontario), compte trois unités de négociation, dont voici les présidentes et présidents :

- Eric Fournier, laminoir à fil-machine, SL 7940
- Jocelyn Bernier, fonderie, SL 8794
- Sylvie Brisson, travailleuses et travailleurs de bureau, SL 9740

- Les unités comptent 400 membres au total.
- Le laminoir produit du fil-machine de 4,75 ml à 25,5 ml de différentes qualités et possède une capacité de 2 400 tonnes par jour.
- La fonderie fabrique des billettes à partir de ferraille et possède une capacité de 1500 tonnes par jour. Puisqu'elle ne peut approvisionner complètement le laminoir à fil-machine, ce dernier fait appel à trois autres fournisseurs.
- Les travailleurs de la fonderie et du laminoir à fil-machine ont actuellement une convention collective de cinq ans, qui est entrée en vigueur en janvier 2020. Les travailleuses et travailleurs de bureau négocieront la leur en novembre 2020.
- Depuis la fin de mars, les clients ont réduit leur production ou cessé leurs activités, ce qui a eu une incidence sur les commandes. Cette installation n'accumule pas de stocks ni ne les accroît.
- Après la réouverture du secteur de l'automobile, Ivaco prévoit être en mesure d'accélérer sa production et que les commandes vont augmenter en juillet et en août. Compte tenu des données économiques sur l'industrie sidérurgique, l'entreprise s'attend à ce que la reprise économique soit lente.
- Ivaco a souscrit au programme de subvention salariale, et est certaine d'y avoir droit.
- L'entreprise a introduit un programme de travail partagé auquel participera tout son personnel non syndiqué. Elle discute actuellement avec l'unité de négociation des travailleuses et travailleurs de bureau afin de déterminer s'il s'agit d'une option qui leur conviendrait également.

Répartition des membres des trois unités :

- La SL 7940 au laminoir compte 197 membres. Soixante-douze pour cent travaillent à la production, les autres sont des gens de métier. Le laminoir fonctionne normalement avec trois équipes et produit 1200 tonnes par semaine.
 - Cette installation fonctionnait déjà avec trois équipes et, avant la COVID-19, Ivaco procédait occasionnellement à des mises à pied. Par le passé, elle avait quatre équipes en place.
 - Avant la COVID-19, l'entreprise planifiait de revenir à quatre équipes et avait embauché quelques personnes. Cette initiative a cependant été suspendue pour le moment.
 - À l'heure actuelle, le laminoir fonctionne la moitié du temps, sur la base de deux semaines d'activités/deux semaines d'arrêt, et à capacité réduite.
 - Elle procède actuellement à des mises à pied, et fonctionne maintenant avec une équipe réduite de 35 membres qui effectuent de la surveillance, des tâches de conciergerie, etc.
 - L'annulation de la mise en place accélérée d'une quatrième équipe a donné lieu à la mise à pied en permanence de 20 travailleurs de la production le 28 avril.
- SL 8794, fonderie :
 - La fonderie comprend 172 membres.
 - Le 30 novembre 2019, l'entreprise a annoncé des mises à pied du 4 au 18 avril 2020, qui ont été prolongées jusqu'au 13 juin. On s'attend à ce que les travailleurs mis à pied reviennent au travail le 13 juin, mais leur retour reste à voir.
 - Quand la fonderie et le laminoir ne fonctionnent pas, seulement 16 membres travaillent.

- Quand le laminoir réduit ses activités de moitié, la fonderie n'emploie que 30 membres.
- La section locale continue de communiquer avec ses membres grâce à une page privée sur Facebook afin de les aider à présenter des demandes d'assurance-emploi et de la PCU.
- SL 9740, travailleuses et travailleurs de bureau :
 - Le bureau compte 35 membres.
 - Leur travail dépend directement du nombre de personnes en service au laminoir et à la fonderie.
 - L'employeur a permis à certains membres de travailler de chez eux, mais il est revenu sur sa décision depuis. Il tente maintenant de ramener les travailleurs au bureau. Des discussions se poursuivent à ce sujet, ainsi que sur le travail partagé.
 - La direction n'est pas favorable au travail partagé, mais elle en discute avec les membres.

Rapport de John Catto sur la situation de Gerdau, SL 6571 à Whitby (Ontario)

- La section locale comprend 400 membres.
- Gerdau fabrique principalement des barres d'armature et des laminés marchands.
- L'entreprise possède un four électrique à arc et deux laminoirs.
- La fonderie et le laminoir à barres (barres d'armature surtout) fonctionnent avec quatre équipes qui effectuent des quarts rotatifs de 12 heures.
- Le laminoir à profilés sert à la fabrication de produits plus grands et, du lundi au jeudi, fonctionne avec deux équipes qui travaillent des quarts rotatifs de 12 heures.
- Mars 2020 a été un des meilleurs mois que l'entreprise a connu, mais la situation s'est considérablement détériorée par la suite.
- Présentement, Gerdau ne reçoit pas les commandes nécessaires pour maintenir quatre équipes, mais elle ne met aucun travailleur à pied. Elle attend de voir comment le marché va réagir.
- En avril, les expéditions ont diminué d'un peu plus de 20%, comparativement à janvier, février et mars 2020.
- La situation semble vouloir s'améliorer légèrement en mai, par rapport à avril. L'entreprise espère qu'avec la réouverture des provinces un peu partout au pays ces chiffres commenceront à augmenter, ce qui permettrait d'éviter des mises à pied.
- Elle pourrait effectuer des mises à pied si les activités se poursuivent à 70%-80%.
- Gerdau est une entreprise basée à Sao Paolo (Brésil). Elle exerce des activités dans 12 pays de l'hémisphère occidental. L'Amérique du Nord et le Brésil sont les deux plus grandes régions. Ses installations au Canada devancent de beaucoup celles des autres pays, fonctionnant à 80% de leur capacité habituelle, alors qu'aux États-Unis, la capacité de production est légèrement inférieure et, au Brésil, elle se situe à 30% des objectifs prévus.
- Répercussions de la COVID-19 sur l'entreprise :
 - Le comité mixte de santé et de sécurité a bien géré la situation. Toute personne qui entre dans les installations est accueillie par une infirmière qui lui fait passer un test de dépistage, prend sa température et lui pose des questions sur sa santé. Le dépistage se fait pendant 20 heures chaque jour.
 - Les heures de début et de fin sont décalées de sorte à réduire le nombre de personnes dans les vestiaires.
 - Des mesures d'entretien et d'assainissement supplémentaires sont maintenant en place.

- Les interactions avec les conducteurs de camion se font sans papier.
- Seulement cinq personnes peuvent accéder aux salles de repas à la fois afin de permettre la distanciation sociale.
- Des postes de lavage et d'assainissement ont été installés partout dans l'installation.
- L'entreprise fournit des masques à quiconque en fait la demande.
- Une seule personne a exercé son droit de refus de travailler depuis le début de la pandémie de la COVID-19, et l'entreprise l'a réglé à l'interne.
- En ce qui concerne les programmes fédéraux de soutien, l'employeur n'a pas demandé la subvention salariale d'urgence, ses revenus n'ayant pas diminué jusqu'à maintenant.
- Quelques membres ont demandé du financement individuel (PCU) en raison de la fermeture des garderies, ou parce qu'ils ont dû se confiner à leur retour au pays (à la suite d'un déplacement). Le président de la section locale n'est pas au courant de quelque problème que ce soit et présume qu'on communiquerait avec lui s'il y en avait.
- Initialement, l'entreprise rémunérait tous les travailleurs qui se confinaient volontairement à la suite d'un voyage. Quand le gouvernement fédéral a annoncé la PCU, l'entreprise a décidé de laisser ces travailleurs en faire la demande.
- Les personnes qui ont obtenu un test positif en raison de faibles symptômes d'autres maladies ont dû s'absenter pendant 48 heures, mais ont perdu quelques quarts de travail. L'entreprise a jugé que c'était tant pis.
- Nous avons déposé des griefs en leur nom. Selon le syndicat, ils auraient dû tout au moins avoir droit à des prestations de maladie. La période de 40 heures que les personnes atteintes de la COVID-19 auraient dû normalement attendre aux termes de l'assurance a été annulée dans le cas de l'indemnité hebdomadaire pour cause de maladie.
- Les seules personnes laissées pour compte sont celles qui n'ont pas droit à la PCU ou qui ont dû s'absenter d'un ou deux quarts de travail.

Rapport de Gary Howe sur Stelco, SL 1005, Hamilton (Ontario)

- La production n'a que légèrement ralenti.
- Le four à coke fonctionne de manière stable et au rythme habituel; il en est ainsi pour la corrosion et le revêtement.
- Les expéditions durant le premier trimestre de 2020 sont à peu près normales; elles diminueront légèrement pendant le deuxième trimestre.
- Au troisième trimestre, la production du laminoir à froid à Hamilton subira le contrecoup de l'arrêt prévu du haut fourneau à l'usine de Nanticoke.
- Travaille actuellement sur les poursuites commerciales liées à l'acier avec Craig Logie et Mark Rowlinson.

Rapport de Randy Graham sur Stelco, SL 8782, Nanticoke (Ontario)

- Les expéditions du premier trimestre représentent 80% à 90% des cibles, et les ventes du deuxième trimestre demeurent élevées.
- L'arrêt de 75 jours pour réaligner le haut fourneau doit avoir lieu du 17 juillet jusqu'à octobre.
- Même si la période de l'arrêt sera difficile pour les membres, il s'agit du premier réalignement complet que subit le fourneau depuis sa construction, et le fait d'y voir maintenant leur procurera inévitablement de 30 à 40 ans de travail à l'avenir.

- La machine de fonte truitée est en cours de construction et sa mise en service devrait avoir lieu à la fin des travaux sur le haut fourneau.
- Le four à coke subit des travaux de réfection, conformément aux directives du ministère.
- L'usine de cogénération électrique a commencé ses activités.
- On espère que tous ces investissements dans les installations rehausseront la compétitivité de l'entreprise.
- Stelco a récemment obtenu des contrats de minerai de fer de Minntac et acquis des droits d'achat.

Préoccupation :

Nanticoke produit de l'acier inoxydable, un fait qui semble être souvent oublié. La SL 8782 juge nécessaire que le gouvernement établisse une stratégie sidérurgique nationale sur l'utilisation d'acier canadien dans les projets d'infrastructure. Les importations de l'Inde, de l'Italie et de la Chine sont celles qui nous font le plus de tort.

Rapport de John Kallio sur Algoma Steel, SL 2251, Sault Ste. Marie (Ontario)

- La section locale comprend 3000 membres qui fabriquent de la tôle mince et forte.
- L'entreprise a mis à pied de 100 à 150 travailleurs, et de 200 à 300 contractants.
- Pendant le premier trimestre de 2020, Algoma produisait toujours un certain tonnage.
- Concernant l'usine principale, le complexe de production directe à partir de bandes d'acier (CPDBA) : en juin, le laminoir à tôles fortes et le laminoir à feuillards 106 produisent normalement ensemble près de 200 000 à 210 000 tonnes. Cette année, la production a atteint 135 000 tonnes. L'aciérie éprouve de la difficulté à obtenir des commandes.

Préoccupation :

Pour Algoma, il faut que le secteur de la fabrication automobile se remette sur pied. Après que le gouvernement fédéral ait renfloué GM Motors, la fermeture de l'usine de GM à Oshawa l'année dernière s'est avérée une réelle déception. Le président de la SL 2251 s'inquiète pour la tôle si les usines automobiles continuent de fermer et de déménager au Mexique. Rien ne les force à rester au pays.

Rapport de Rebecca McCracken sur Algoma Steel, SL 2724, Sault-Ste. Marie (Ontario)

- La section locale compte 500 membres, incluant le personnel de bureau et technique, les superviseurs immédiats, les coordonnateurs de quarts et les spécialistes de la planification.
- Sept membres ont été temporairement mis à pied, et huit avaient des contrats temporaires. Nous les avons donc perdus également. Trente-cinq pour cent des travailleurs, soit 190 sur 500, sont en mesure de travailler de chez eux.
- La situation n'est pas facile, mais nous la gérons de notre mieux.

Rapport de Cody Alexander sur Tenaris Algoma Tubes, SL 9548, Sault Ste. Marie (Ontario)

- Quand la crise de la COVID-19 a frappé, Tenaris se préparait à fermer, comme elle le fait en mars chaque année. Les membres du personnel de la production ne travaillaient donc pas, et environ 70 travailleurs de l'entretien s'apprêtaient à cesser de travailler.
- Ceux de la production n'ont pas repris le travail en avril.
- Nous avons exhorté l'entreprise à demander la subvention salariale fédérale.

- L'installation a considérablement réduit le tonnage qu'elle produit, de 10 300 tonnes à 2 000 tonnes par mois (commandes fermes pour mai, juin, juillet et août).
- Tenaris a accepté la subvention salariale fédérale, sinon elle aurait effectué des mises à pied à compter du 1^{er} mai.
- Elle a rappelé 160 travailleurs qu'elle a affectés à horaire de 30 heures par semaine, conformément à ses besoins, afin de maintenir ses activités, compte tenu des poursuites commerciales en cours. Il est préférable pour Tenaris de conserver du personnel. Il y a peu de travail à exécuter.
- Répercussions de la COVID-19 et mesures prises à cet égard :
 - Le port du masque est obligatoire à moins de six pieds d'une autre personne.
 - L'équipe d'entretien doit porter un N95 et une visière.
 - L'entreprise a installé des caméras de détection thermique aux portes de l'entreprise, des iPad qui effectuent une analyse et autorisent l'entrée dans l'usine.
 - Les travailleurs ne doivent pas avoir de symptômes.
 - Des protocoles sont en place afin de maintenir les limites de distanciation sociale dans les bureaux et les salles de repas.
 - Les quarts de travail sont décalés, bien que maintenant seules les équipes de jour travaillent afin d'éviter que le personnel utilise les mêmes machines.
 - Les contractants assainissent (vaporisent) l'usine tout entière chaque semaine.
- L'entreprise n'a forcé personne à retourner au travail et à accepter un horaire réduit.
- Certaines personnes ont refusé un horaire réduit et préféré demander la PCU.
- Un nombre suffisant de travailleurs voulaient reprendre le travail et obtiendront donc leurs avantages sociaux et prestations de retraite. Nous entrons dans les quatre prochaines semaines à horaire réduit. L'installation comprend 121 travailleurs, parce que l'entreprise en a mis 230 à pied; 100 d'entre eux effectuent une semaine de 30 heures depuis la première période de trois semaines.
- Nous espérons poursuivre ainsi jusqu'en août afin que les travailleurs puissent recevoir la Prestation canadienne d'urgence jusqu'à ce qu'elle prenne fin.
- En l'absence de commandes, le personnel suit de la formation et s'occupe de l'entretien.
- L'expansion de la ligne principale grâce aux 32 M\$ que nous avons reçus l'an dernier a été reportée au mois d'août, l'entreprise ayant retiré tous les contractants de l'usine, qui sont tous visés par l'accord sur la semaine de travail de 30 heures.
- Nous avons pu conserver un plus grand nombre de préposés à l'entretien, qui supervisent maintenant le projet.
- Nous tentons simplement de garder l'usine en activité de sorte que si le secteur pétrolier et gazier nous donne des commandes, nous puissions les remplir.

DISTRICT 3

Rapport de recherche de Patrick Rodrigues, District 3

Le secteur de l'acier du District 3 fait présentement face aux difficultés suivantes :

- Réduction de la demande générale en raison de la COVID-19.
- Effets dévastateurs des faibles prix du pétrole et du gaz en Alberta et en Saskatchewan.
- Un lieu de travail a eu de la difficulté à obtenir la Subvention salariale d'urgence du Canada.
- En C.-B., nous nous concentrons sur les projets canadiens d'infrastructure qui utilisent de l'acier d'ici. À l'heure actuelle, un projet de 1,4 G\$ n'utilise pas d'acier canadien.

- Dans le secteur de l'acier du District 3, 3000 personnes travaillent dans cinq entreprises, ainsi que dans un certain nombre d'usines de fabrication, de centres de service, de parcs à ferraille, etc.
- Les cinq entreprises sont :
 - Gerdau, à Selkirk (Man.), fabricant de produits spéciaux. Des négociations ont lieu actuellement et personne de cette installation y prend part aujourd'hui. Le représentant du Syndicat des Métallos a indiqué que l'entreprise exigeait beaucoup de concessions et que les négociations étaient intenses.
 - Evraz, Regina (Sask.), producteur de produits pour le pétrole et le gaz, subit durement les effets des prix courants des marchandises.
 - Evraz, Calgary (Alb.), producteur de produits pour le pétrole et le gaz, les subit tout aussi durement.
 - Tenaris Prudential, Calgary (Alb.), producteurs de produits pour le pétrole et le gaz, vit la même situation.
 - Alta Steel, Edmonton (Alb.), fabricant de matériaux de construction et de produits miniers, en subit moins les effets, mais se heurte néanmoins à des problèmes liés à la demande pour le moment.

Rapport de Mike Day sur Evraz, SL 5890, Regina

- L'installation compte trois divisions : acier, tubes et technique.
- Le 4 mars 2020, Evraz North America a subi une cyberattaque dont les conséquences ont entraîné des mises à pied temporaires à l'échelle de l'usine. L'aciérie a dû être fermée pendant un mois et 200 personnes ont été touchées. Les mises à pied dans la division des produits tubulaires n'ont duré qu'environ une semaine, jusqu'à la remise en bon état des systèmes informatiques.
- Présentement, 900 membres travaillent et 150 sont en mise à pied d'une durée indéterminée.
- Douze membres du service de la recherche et du développement sont en mise à pied pendant une durée indéterminée et ne vont probablement jamais revenir.
- Parmi les tuberiers, trois seront en service probablement jusqu'en octobre.
- La tuberie n° 5 travaille actuellement sur le pipeline de Coastal Gas Link et poursuivra ses activités jusqu'en janvier 2021.
- L'usine qui fabrique des tubes de 2 po a été décimée, ce qui aura des conséquences pour John Collinson et l'équipe de Calgary.
- En ce moment, l'usine qui produit des tubes de 24 po remplit une petite commande, et d'autres possiblement.
- L'entreprise tente d'obtenir une commande de SaskEnergy en faisant pression sur le gouvernement. Par le passé, SaskPower utilisait des tubes en provenance de la Corée qui pourraient maintenant être fabriqués à cette installation.
- Evraz a présenté une offre liée à la deuxième phase du pipeline de Coastal Gas Link.
- À l'heure actuelle, l'aciérie fonctionne avec trois équipes affectées au laminoir et à la fonderie. Il paraît qu'Evraz réduira les équipes du laminoir à deux en octobre.
- Répercussions de la COVID-19 :
 - Evraz n'a pas eu à réduire sa production.
 - Il n'y a eu aucun cas à cette installation.
 - Elle a mis fin aux activités des contractants.

- Les travailleurs doivent respecter les mesures de distanciation sociale.
- Les quarts ont été décalés.
- Un échange de propositions de négociation devait avoir lieu le 5 mai, mais il ne se produira pas parce qu'un négociateur en chef d'Evraz vient de Chicago (Illinois). Nous n'avons aucune idée à quelle date il aura lieu.
- En ce moment, Evraz semble éprouver des difficultés en Amérique du Nord.
- Les installations de Regina et de Pueblo semblent être les seules à avoir maintenu du personnel.
- L'entreprise a mis en œuvre un programme de congé à l'intention des salariés en réduisant leurs salaires et les heures tant au Canada qu'aux États-Unis. Les installations de Pueblo comptent elles aussi 150 employés de moins.
- L'installation de Regina subit directement les effets des prix du pétrole et du gaz. Donc, dans un avenir prévisible, les perspectives en matière de commandes ne sont pas encourageantes. L'aciérie constitue la plus grande installation de recyclage dans l'Ouest du Canada, et nous espérons qu'elle obtiendra des commandes. Nous avons été privilégiés ces dernières années, mais actuellement, nos prévisions ne vont pas au-delà de 2021.

Rapport de Patrick Veinot, représentant dans le sud de la Saskatchewan

- Les industries dans le sud de la Saskatchewan sont l'acier et l'agriculture. La région comprend des constructeurs de machines agricoles, notamment Degelman et le fabricant de remorques (Doepker).
- Selon les prévisions, l'industrie sidérurgique éprouvera de grandes difficultés dans quatre à six mois.
- À la demande d'Evraz, le District 3 a demandé à SaskPower de faire pression sur le gouvernement pour qu'il utilise des tubes de fabrication canadienne dans les projets d'infrastructure. Il y aura prochainement des élections provinciales et si le gouvernement et Saskatchewan Power décident d'utiliser des tubes coréens pour le moment, cette histoire pourrait faire la une. Même si les projets n'auront pas besoin d'une grande quantité de tubes, le fait d'obtenir ces commandes nous permettrait de maintenir nos activités jusqu'en octobre ou novembre.

Rapport de Paul Perrault sur AltaSteel, SL 5220, Edmonton (Alberta)

Accompagné au bureau de Jeff Kalichuck, représentant du Syndicat des Métallos, et d'Alan Engman, vice-président.

- Depuis le 6 mars 2020, AltaSteel appartient à une entreprise japonaise, Kioee Steel.
- L'entreprise emploie 270 travailleurs qui fabriquent des barres de broyage, des billes d'acier, de l'acier à ressort et des barres d'armature destinés au secteur de l'automobile, mais principalement des barres de broyage et des billes d'acier.
- Le carnet de commandes a baissé de 20% en mai, et de 12% en juin.
- L'atelier de préparation de l'acier et le laminoir à barres en sont à 20 tours; l'installation de traitement thermique (parce que nous traitons les matières broyées) a perdu 30% de sa production. Par conséquent, ils reprendront à 15 tours le 1^{er} juin.
- AltaSteel n'a effectué aucune mise à pied, ayant réaffecté les travailleurs dans l'usine.
- Elle fait activement pression sur le gouvernement provincial afin qu'il utilise ses barres d'armature dans les projets d'infrastructure. Des lettres collectives ont été envoyées au

gouvernement provincial et la direction d'AltaSteel a rencontré les représentants du gouvernement provincial à ce sujet.

- AltaSteel n'a pas eu droit à la subvention salariale en raison de l'acquisition de l'entreprise par Kioee Steel en mars 2020. Même si elle exerce ses activités depuis 60 ans, les nouveaux propriétaires ne peuvent prouver que l'entreprise a subi des pertes de revenus par rapport aux années précédentes.
- L'entreprise et le District 3 se penchent sur cette question. Ken Neumann a fait parvenir une lettre au ministre des Finances, Bill Morneau (Mark Rowlinson confirme qu'il n'a reçu aucune réponse à ce jour). AltaSteel a demandé au syndicat de suspendre toute autre action pour le moment.
- Répercussions de la COVID-19 :
 - Au total, 45 personnes ont dû prendre congé parce qu'elles avaient des symptômes.
 - Les travailleurs sont maintenant tous de retour, et jusqu'à présent il n'y a eu aucun autre cas positif de COVID-19.

Rapport de Robert Collinson sur Evraz, SL 6673, Calgary (Alberta)

- En tant que fabricant de matériel tubulaire pétrolier, Evraz figure parmi les entreprises qui ont effectué le plus grand nombre de mises à pied et qui en ont subi le plus durement les répercussions.
- Les deux dernières années n'ont pas été bonnes. Il y a deux ans, nous avons témoigné des conséquences des mises à pied découlant des importations de tubes lors de poursuites commerciales devant les tribunaux.
- Nous ne nous en sommes jamais remis.
- Depuis un an et demi, nous fonctionnons avec 75% de nos membres.
- Depuis les six derniers mois, nous maintenons nos activités avec 50% de nos membres.
- À la fin de cette semaine, l'installation fermera. Environ douze personnes seulement resteront afin de nettoyer les installations et de les préparer pour l'hiver en vue d'une fermeture prolongée.
- Les commandes se font rares.
- Nous parlons d'une réouverture possible en 2021, mais il n'y a aucune garantie qu'elle se produira.
- Nous attendons essentiellement que la situation économique se rétablisse.
- Répercussions de la COVID-19 :
 - Heureusement, nous n'avons pas eu de cas.
 - L'entreprise a sérieusement appliqué les mesures de distanciation sociale, de lavage des mains, de décalage des heures de début et des pauses-repas, et jusqu'à présent, elles ont été utiles.

Rapport de Robert Gosse sur Tenaris Prudential, SL 7226, Calgary (Alberta)

- La situation chez Tenaris Prudential n'est pas très encourageante, elle est semblable à celle d'Evraz à Calgary.
- L'entreprise prévoit fermer l'usine le 8 juillet, bien qu'elle puisse poursuivre ses activités jusqu'à la fin de juillet et les prolonger.
- La production de matériel tubulaire pétrolier a pris tout un coup.

- Les équipes de filetage qui étaient en mise à pied reprendront maintenant le travail pendant trois à quatre semaines afin de remplir les commandes restantes.
- Les commandes de tubes de canalisation de petit diamètre sont celles qui nous permettront de continuer pour le moment. Une fois remplies, les activités cesseront.
- Le directeur de l'usine nous a indiqué que l'entreprise demandait la subvention salariale fédérale afin de maintenir en service le personnel ayant le plus d'ancienneté afin qu'il prépare l'installation en prévision de l'hiver.
- L'entreprise a déjà eu à le faire en 2015. Elle sait maintenant ce qu'elle doit ou ne doit pas faire. On espère qu'elle a appris des erreurs passées de sorte que la réouverture de l'installation ne devienne pas véritablement un facteur de coût à l'avenir.

Préoccupations :

- Le pire dans toute cette situation est le fait que lors de la fermeture de l'installation en 2015, nous avons appris que Tenaris faisait remplir une partie des commandes par Tamsa au Mexique dans le cadre de poursuites devant les tribunaux. Compte tenu du tonnage qui entrerait à l'usine, nous aurions pu conserver une ou deux équipes de soudure en travail partagé et ainsi maintenir les activités. La partie la plus effrayante de la fermeture pour nous est que nous n'aurons pas de travail tant que le marché n'aura pas suffisamment rebondi pour justifier les coûts de réouverture de l'installation. L'entreprise facilitera notre commande, en particulier celle de matériel tubulaire pétrolier en provenance du Mexique. Elle insistera également sur les tubes sans soudure, puisqu'à titre d'usine de soudage par résistance électrique, aux yeux des clients, nous offrons uniquement un service complémentaire. Le forage dévié devenant plus courant, nous sommes graduellement mis hors service. Si les prix du soudage par résistance électrique et des tubes sans soudure s'alignent, alors nous ne rouvrirons certainement pas.

Les tubes de canalisation constituent notre seule chance de poursuivre nos activités. Un grand nombre de nos membres sont à quelques jours, semaines ou mois de la retraite. Ils ne recevront peut-être pas leurs prestations de retraite. Les informations que nous a transmises le directeur de l'usine au sujet de la subvention salariale sont de bonnes nouvelles. L'entreprise espère ainsi maintenir certaines personnes en poste pendant quelques mois. Reste à voir si l'horaire passera de 40 heures à 32 heures. Nous nous croisons les doigts, mais la situation change tous les jours.